



Groupement Pro Médiation

Rue des Grenadiers 8
1205 Genève



**HAUTE ÉCOLE
D'INGÉNIERIE ET DE GESTION
DU CANTON DE VAUD**

www.heig-vd.ch

**Haute École d'Ingénierie et de
Gestion du Canton de Vaud**

Av. des Sports 20
1401 Yverdon-les-Bains

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS)

MEDIATION EN ENTREPRISE

(Volée 2019)

Responsable du CAS :

Responsables pédagogiques:

Enseignants principaux :

François Gonin, Prof. HES, HEIG-VD

Agnès Strack Perdrix, Cinthia Lévy

Agnès Strack Perdrix, Cinthia Lévy, Florence Studer,

Anne-Claude Cavin, Marc Rosset, Birgit Sambeth

Glasner, Thierry Currat, Alexandre Balmer

Toutes les informations dans cette brochure sont sous réserve de modifications



Hes-so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences
Western Switzerland

SOMMAIRE

Synthèse	3
Qui devrait participer ?	3
Enjeux	3
Pré-requis	4
Objectifs du CAS	4
Contenus du CAS Médiation en entreprise	5
Module 1 : Le conflit : définition et rapport personnel au conflit - Quelques outils de médiation pour aider à transformer la notion de plainte en une demande - Fondements psychologiques du conflit - Différents modes de gestion et de résolution des conflits.....	5
Module 2 : Méthodologie, éthique et déontologie de la médiation, approche systémique et pratique – Dispositifs de prévention des conflits en entreprise	6
Module 3: Méthodologie, émotions et résonnances, Intelligence émotionnelle, Approche de la Communication Non Violente (CNV), Outils créatifs et approche pratique, Outils et processus spécifiques à la médiation de groupe, Médiation commerciale, Théorie des mondes	7
Module 4 : Complexité d'une stratégie d'intervention de médiation en entreprise - Rappel des principes déontologiques de la médiation - Transfert de la posture médiative et des outils de médiation - Atelier pratique : jeux de rôles autour d'un processus de médiation de a à z	8
Enseignants principaux	9
modalités pratiques	13
Charge de travail	13
Calendrier et horaires des cours	13
Horaires	13
Reconnaissance et crédits ECTS	14
Modalités d'interaction	14
Environnement réglementaire	14
Prix.....	14
Contact.....	15

SYNTHESE

Le CAS Médiation en entreprise est organisé sous l'égide de la HEIG-VD en partenariat avec le Groupement Pro Médiation, une association spécialisée dans la promotion et la formation pour la médiation.

Les connaissances acquises donneront aux participant-e-s la capacité de repérer et d'analyser finement les conflits dans leur environnement, de participer à leur prévention et à leur résolution. Il s'agit d'un CAS généraliste en médiation, avec une orientation particulière sur la médiation en entreprise.

Les participant-e-s seront à même de conceptualiser et de mettre en place des dispositifs de prévention et de gestion de conflits dans leur contexte professionnel respectif.

Enrichie par la diversité des origines et des expériences professionnelles des participants, cette formation met l'accent sur la dynamique du groupe dans un esprit de synergie et de co-construction.

Les apports théoriques sont systématiquement éclairés par des exemples pratiques, des mises en situation, des jeux de rôles ou des études de cas.

La participation active de chacun des participants contribuera, au même titre que l'engagement et la passion des intervenants à la réussite de cette année de formation.

Le démarrage de ce CAS est prévu pour septembre 2019.

QUI DEVRAIT PARTICIPER?

Cette formation s'adresse à des personnes qui voudraient apprivoiser la posture de médiation et en acquérir les outils, afin de pouvoir les mettre en œuvre dans leur environnement professionnel.

ENJEUX

La médiation a pris ces dernières années une ampleur remarquable dans des domaines d'intervention variés aussi bien dans le domaine public ou professionnel (médiation commerciale, administrative, en entreprise) que dans la sphère privée (médiation familiale, successorale, patrimoniale, médiation de voisinage...). L'intérêt que lui porte le monde économique, politique, juridique et social interroge, fascine et dérange parfois. L'approche du conflit par la médiation autour d'une logique de coopération se distingue en effet d'une approche traditionnelle compétitive et distributive. Nombre d'acteurs professionnels, institutionnels ou associatifs préconisent cette approche face aux profondes mutations que traverse notre société et aux conflits qui en résultent.

La médiation offre un mode supplémentaire de gestion du conflit et s'inscrit aussi dans le phénomène contemporain de la transformation de l'action publique et des modes d'intervention de l'Etat. Les conflits générés par les difficultés de la vie moderne ne sont plus traités exclusivement par la puissance symbolique de l'Etat, mais avec les ressources des personnes et de l'entreprise. La médiation participe de la régulation sociale et s'inscrit dans les profondes mutations que traverse notre société. **Pour les raisons évoquées, il est important pour tout professionnel de développer des compétences de prévention, de gestion et de résolution des conflits.** Le concept de la « gestion constructive des conflits » est relativement nouveau pour le monde de l'entreprise. Et pourtant une issue positive et une solution gagnante pour chacun des protagonistes peuvent générer une nette amélioration du climat social dans l'entreprise. Coopérer pour trouver ensemble des solutions prenant en compte les intérêts et les besoins de toutes les parties concernées a pour effet de créer un climat de travail basé sur le respect de la personnalité et des complémentarités entre collaborateurs. En effet, si les conflits font partie intégrante de la vie de tout système, leur issue négative n'est pas une fatalité. Les protagonistes du conflit peuvent être accompagnés efficacement par un tiers pour retrouver leurs capacités à devenir eux-mêmes les acteurs de la résolution de leurs propres conflits, que ce soit au sein de l'entreprise, ou plus largement dans les relations commerciales, familiales ou sociales.

On sait que les conflits non gérés au sein de l'entreprise génèrent des coûts exorbitants. Dans le milieu du travail, garantir la personnalité et la santé physique et psychique des travailleurs est une obligation légale. Publié par Promotion Santé Suisse en 2016, le Job Stress Index montre qu'un actif sur quatre est stressé au travail et que la même proportion se sent épuisé. Le coût économique de ce stress et des conflits engendrés est évalué à 5,7 milliards de francs pour les entreprises. Le phénomène, s'il est d'abord humain, est également économique.

Plus qu'une simple technique, la médiation est une véritable posture, mettant en œuvre une méthode par laquelle un tiers impartial et indépendant, le médiateur, offre aux personnes en conflit l'occasion de se rencontrer pour trouver avec son aide un accord. Ce processus donne aux personnes en conflit la possibilité de collaborer de manière créative à la recherche commune d'une solution originale, permettant de satisfaire les besoins et intérêts respectifs de chacun.

Depuis l'entrée en vigueur du Code de Procédure Civile en 2011, les accords trouvés en médiation judiciaire peuvent être ratifiés par la justice. Cette importante réforme permet l'institutionnalisation de ce mode de traitement coopératif des conflits, faisant dès lors de lui un outil indispensable de gestion pour les entreprises, et pour tout individu dans ses rapports privés et publics.

PRE-REQUIS

Répondre aux critères des formations post-graduées ou sur « dossier » pour des cas particuliers. Entretien individuel avec le candidat, échange d'informations et engagement mutuel. Le candidat doit en principe être en emploi, dans une situation pratique d'application de l'enseignement.

OBJECTIFS DU CAS

Les participant-e-s au CAS Médiation en entreprise pourront :

- Se familiariser avec les différentes méthodes coopératives de gestion des conflits
- Connaître et s'inspirer de la culture de la médiation
- Découvrir la méthodologie et les techniques de la médiation
- Intégrer les fondements déontologiques de la posture du médiateur
- Comprendre la dynamique du processus de médiation
- Acquérir les principaux outils du médiateur
- Repérer et travailler sur ses propres émotions face aux situations conflictuelles
- Adapter les connaissances acquises à leur pratique professionnelle.

ATTENTION : Il n'est pas possible de suivre des modules séparés, le cours étant construit avec une progression didactique.

Module 1 : Le conflit : définition et rapport personnel au conflit - Quelques outils de médiation pour aider à transformer la notion de plainte en une demande - Fondements psychologiques du conflit - Différents modes de gestion et de résolution des conflits

Durée : 3 jours

Généralités :

Les conflits font partie intégrante de la vie des entreprises. Le plus souvent, ils mettent en évidence des soucis de communication et/ou des dysfonctionnements organisationnels.

Bien gérés, les conflits peuvent être sources d'énergie productive, générateurs d'opportunités constructives et de changements bénéfiques pour les personnes et les structures.

Ignorés ou mal gérés, les conflits peuvent déboucher sur une péjoration du climat social et une perte de rentabilité dommageable.

Le premier module permettra à chaque participant :

- de réaliser en quoi la coopération plutôt que la lutte peut servir les intérêts communs
- d'identifier les leviers nécessaires à plébisciter un changement de paradigme chez une personne en conflit et à la faire passer de son rôle de « victime » à son rôle « d'acteur »
- d'approcher quelques outils pertinents de communication qui aident à ce changement
- d'aborder quelques fondements psychologiques qui sous-tendent le conflit
- d'amorcer une logique réflexive autour de son propre rapport au conflit
- d'identifier et de comparer les différents Modes Alternatifs de Résolution des Conflits (MARC ou Alternative to Dispute Resolution : ADR)

Module 2 : Méthodologie, éthique et déontologie de la médiation, approche systémique et pratique – Dispositifs de prévention des conflits en entreprise

Durée : 6 jours

Finalités du module :

La médiation est un processus structuré et séquentiel.

Une méthodologie propre à la médiation sera introduite lors de ce module et déroulée dans ses différentes phases tout au long du cursus. La première phase de cette méthodologie consiste en la pose du cadre par le médiateur.

Seront également abordés lors de ce module la posture du médiateur ainsi que les fondements déontologiques et éthiques sur lesquels elle repose. Les notions théoriques présentées seront explorées dans le cadre de mises en situation ou de jeux de rôle

L'approche systémique en lien avec la médiation sera également abordée dans ce module. Dans un conflit, le médiateur s'intéresse essentiellement à la relation entre les personnes, à ce qui se joue entre elles (et non en chacune d'elles). Le regard systémique revêt une importance capitale en médiation. Considérant les personnes comme forcément interdépendantes, il est essentiel pour le médiateur de savoir repérer et de pouvoir comprendre comment s'articule et se joue cette relation conflictuelle et comment chacun participe à nourrir et faire perdurer consciemment ou non ce système qu'il dénonce comme dysfonctionnant.

Au cours de ce module seront également présentés différents dispositifs de prévention et de gestion des conflits en entreprise par plusieurs intervenants issus d'environnements différents.

Dans ce contexte, l'accent sera mis sur la cruciale nécessité à notre époque de savoir replacer "l'humain au centre des organisations "pour redonner du sens à la fois au travail individuel et au projet collectif de l'entreprise. Cette stratégie, vectrice d'harmonie, participe à la prévention des conflits dans l'entreprise tout en lui assurant une productivité durablement renforcée.

Enfin, le rôle et le profil de la Personne de Confiance en Entreprise (P.C.E) sera présenté en détail et situé dans le cadre légal qui l'a rendu obligatoire pour toute entreprise basée en Suisse. La notion de « harcèlement » en entreprise sera clarifiée, explicitée et située dans son contexte réglementé.

A la fin de ce module, le participant sera capable :

- de comprendre l'importance de la pose du cadre et de la déontologie du médiateur
- d'entrevoir la pertinence et la puissance du regard systémique circulaire et non plus seulement linéaire sur une situation conflictuelle complexe.
- d'analyser et de comparer la mise en place de dispositifs de prévention et de gestion des conflits dans différents champs d'application.
- d'approcher quelques spécificités de la médiation propres au domaine de la santé
- d'intégrer la notion de Personne de Confiance en Entreprise (PCE) dans le cadre réglementaire, les similarités et différences avec le médiateur
- de connaître les éléments constitutifs du harcèlement et d'appréhender les différents dispositifs anti-harcèlement

Module 3: Méthodologie, émotions et résonnances, Intelligence émotionnelle, Approche de la Communication Non Violente (CNV), Outils créatifs et approche pratique, Outils et processus spécifiques à la médiation de groupe, Médiation commerciale, Théorie des mondes

Durée: 6 jours

Finalités du module :

Ce module permettra de poursuivre l'acquisition de la méthodologie abordée au module 2.

L'accent sera mis sur la nécessité pour le médiateur de savoir comment encourager la créativité des personnes en conflit afin qu'ils puissent trouver eux-mêmes les solutions au conflit qui les oppose. Dans cette optique, seront proposés un certain nombre d'outils créatifs au service de ce travail de co-construction de solutions communes.

Il sera également présenté lors de ce module une réflexion autour de la théorie des différents mondes, élaborée par Laurent Thévenot, économiste et Luc Boltanski, sociologue. Cette présentation théorique, illustrée d'exemples et d'exercices, donne en effet des outils fort utiles aux médiateurs pour repérer efficacement dans quel registre (ou dans quel monde) sera puisée l'argumentation de chacun des acteurs du conflit, lors de leurs affrontements et les aidera dans le travail de co-construction de solutions à faire par les médiés.

Enfin, la notion d'intelligence émotionnelle viendra soutenir efficacement une réflexion autour des émotions des médiés, de celles du médiateur ainsi que de ses résonnances personnelles possiblement activées lors de la conduite d'une médiation.

Sera également présentée lors de ce module une approche de la Communication Non Violente (CNV) et de ses principaux outils, utiles dans le cadre d'une médiation.

A la fin de ce module, le participant sera en capacité :

- de conduire et d'animer auprès des médiés la phase de recherche de solutions
- d'identifier et d'utiliser les outils créatifs adaptés au contexte et aux médiés
- de repérer et de décrypter l'argumentation utilisée par chacun des médiés, lors de ses prises de parole
- d'écouter et d'accueillir de manière appropriée les émotions des médiés
- d'identifier et d'accueillir ses propres émotions et ses résonnances en tant que tiers
- de réaliser en quoi ses propres émotions et résonnances peuvent mettre à mal la posture déontologique du médiateur
- d'avoir recours à une logique et à des outils simples tirés de la Communication Non Violente (CNV)

Module 4 : Complexité d'une stratégie d'intervention de médiation en entreprise
- Rappel des principes déontologiques de la médiation - Transfert de la posture médiative et des outils de médiation - Atelier pratique : jeux de rôles autour d'un processus de médiation de a à z

Durée : 3 jours

Finalités du module :

Au travers d'une mise en situation complète, guidée et commentée par un intervenant extérieur, il sera donné aux participants l'occasion d'appréhender la mise en place d'une stratégie dans un contexte complexe. Cet exercice sera l'occasion d'ouvrir et de nourrir la réflexion de chacun face à la complexité de certains contextes de médiation en entreprise.

La fin de ce cursus, sera le moment idéal pour consolider l'intégration des principes déontologiques afin d'incarner de manière éthique la position de tiers. C'est au travers d'une étude de cas typique que cet objectif sera atteint

Ce dernier module permettra également de renforcer la mise en pratique des différentes phases méthodologiques présentées tout au long de cette formation. Cela donnera lieu une mise en situation complète "jouée" par tous les participants.

Enfin, par une réflexion individuelle puis collective, ce module synthétisera les apports du cursus pour permettre à chacun de repartir avec un bagage bien ficelé de ses acquis personnels, une vision éclairée de leur contextualisation et de leur mise en oeuvre pratique dans le contexte professionnel respectif de chacun.

A la fin de ce dernier module, chaque participant devrait être en capacité :

- d'appréhender les risques, intérêts et enjeux de la mise en place d'une stratégie de médiation dans un contexte d'entreprise particulièrement complexe
- de mobiliser les principes déontologiques du médiateur afin de les incarner solidement lorsqu'il sera amené à adopter la posture de tiers au sein de son entreprise
- de visualiser la manière dont il va pouvoir activer et transférer à sa pratique et dans son contexte professionnel les acquis du CAS en médiation
- de solidifier et d'ancrer les acquis méthodologiques de ce cursus.



Agnès Strack-Perdrix agnes.strack.perdrix@gmail.com

Formations : Brevet de Technicien Supérieur en Commerce International (Lyon, France). Diplôme Universitaire de « Gestion des Conflits, Médiation et négociation » (Université Paris Descartes). Certificat de médiation générale approfondie (Groupement Pro Médiation). Diploma of Advanced Studies en médiation familiale (HETS, Genève).

Domaines d'activité et expériences professionnelles : médiatrice FSM, Agnès pratique la médiation, comme médiatrice indépendante, dans différents domaines : en particulier la médiation en entreprises & institutions, la médiation familiale. Formatrice au Groupement Pro Médiation, organisation dont elle assure également la co-présidence, Agnès dispense des cours de formation à la médiation dans les HES notamment à l'IES-HETS à Genève et à l'EESP à Lausanne. Consultante sénior et généraliste RH, elle anime en tant qu'associée au Cabinet Concertation des séminaires sur différents techniques RH (ex : recrutement, conduite d'entretiens difficiles etc...). Passionnée, Agnès accompagne en coaching des collaborateurs, des cadres et des dirigeants dans leur développement professionnel et personnel. Elle assure des mandats RH auprès d'entreprises privées : recrutement, supervision d'équipes, accompagnement dans des processus de changements structurels ou organisationnels. Agnès est également référencée comme Personne de Confiance en Entreprise, dans plusieurs entreprises privées en Suisse Romande.



Cinthia Lévy etude.cinthia.levy@gmail.com

Formations : De formation pluridisciplinaire, Cinthia est diplômée de l'Université de Rochester (USA) et titulaire d'un BA en sociologie et économie. Elle a fait ses études de droit en Belgique, à l'Université Libre de Bruxelles, où elle a ensuite été assistante à la Faculté de droit. Elle a complété son parcours académique par un LLM à Columbia Law School en droit des affaires.

Domaines d'activité et expériences professionnelles : avocate et médiatrice à Lausanne. Elle enseigne à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne et HEC ainsi qu'à l'Ecole d'Avocature de l'Université de Genève.

Domaines d'activité et expériences professionnelles : Cinthia enseigne la négociation, la gestion des conflits et la médiation dans le domaine civil et commercial. En tant qu'avocate, elle est spécialisée en droit des affaires et en droit des contrats. Elle est Présidente de la Chambre de médiation de l'ordre des avocats vaudois (OAV) et coordinatrice de la Permanence de médiation de l'Ordre judiciaire vaudois (OJV). Elle est médiatrice accréditée par de nombreuses institutions et notamment le Tribunal cantonal vaudois, la Fédération Suisse des Avocats (FSA), la Chambre Suisse de Médiation Commerciale (CSMC), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le Tribunal Arbitral du Sport (TAS).



Florence Studer florence.studer@mediations.ch

Formations : Diplôme de Pédagogie Curative Clinique (Université de Fribourg). Certificats de médiation générale et de médiation familiale (Groupement Pro Médiation). Introduction à l'Analyse de Pratiques Professionnelles, Paris. Brevet Fédéral de Formatrice d'Adultes.

Domaines d'activité et expériences professionnelles : médiatrice FSM & ASM, pratique la médiation, comme médiatrice indépendante, dans différents domaines : en particulier la médiation en entreprises & institutions, la médiation familiale et la médiation environnementale (processus participatifs multiacteurs). Formatrice au GPM, elle anime de nombreux modules de formation à la médiation. Chargée de cours à la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg entre 2008 et 2012 (Méthodes Alternatives de Résolution des Conflits familiaux), elle est aujourd'hui responsable d'un CAS Médiation à l'Université de Fribourg. Elle a pendant plusieurs années dispensé de nombreux cours de médiation et de négociation au sein de différentes HES, principalement l'IES-HETS à Genève et la HEFTS à Givisiez.



Anne-Claude Cavin a.c.cavin@bluewin.ch

Formations: Anne-Claude Cavin est juriste, avec un doctorat portant sur les mécanismes alternatifs de règlement des conflits en Afrique francophone (Burkina Faso). Elle est également médiatrice FSM et a suivi une formation complémentaire en médiation internationale au sein du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE).

Domaines d'activité et expériences professionnelles : Elle est employée au DFAE dans le domaine de la coopération au développement. Dans ce cadre, elle travaille comme spécialiste sur les questions de gouvernance, médiation et prévention des conflits au niveau international. Elle dispose ainsi d'une expérience importante en matière de développement institutionnel, ainsi que dans le domaine des conflits interculturels. Elle travaille parallèlement comme formatrice et médiatrice en Suisse en tant que membre du bureau Intermédiations. Dans ce cadre, elle assume des mandats de médiation pour des tribunaux des mineurs, des assurances juridiques, des chambres de commerce et dans le cadre de conflits de travail en entreprise ou dans le secteur public. Elle effectue enfin des mandats de formation au DFAE, dans des Hautes écoles et des associations de médiateurs.



Marc Rosset rosset@conflits.ch

Formations : Licence en Psychologie (UNIGE), Diplôme de spécialisation en Psychologie et psychopathologie du langage (UNIGE), Diplôme en Management et administration des affaires (UNIGE), Formation avancée en médiation (GPM FAM1)

Domaines d'activité et expérience professionnelles : Médiateur Professionnel indépendant depuis 8 ans, Marc Rosset a exercé pendant plusieurs années en cabinet privé comme psychologue-logopédiste.

Il a rejoint le Département de justice et police du Canton de Vaud dans le cadre d'une vaste opération de réduction des coûts de fonctionnement, avant d'occuper la fonction de Responsable Ressources humaines et Organisation de ce département.

Il a participé à la création de la fonction de médiation administrative pour l'Etat de Vaud et a ensuite rejoint la structure interne qui traite des plaintes en matière de conflit et de harcèlement. Depuis 2005 il exerce comme médiateur professionnel indépendant et traite de tous les champs du conflit. Il intervient comme ressource externe en prévention et traitement des situations de conflit et harcèlement pour de nombreuses entreprises. Son parcours varié lui donne un regard large. Marc Rosset intervient comme formateur dans la plupart des formations avancées en médiation en Suisse romande.



Birgit Sambeth Glasner Sambeth.Glasner@altenburger.ch

Formations : Médiatrice civile, commerciale et pénale accréditée par plusieurs institutions suisses et internationales, avocate aux barreaux de Genève et Suisse, ancienne juge suppléante auprès des tribunaux genevois, notamment Juge conciliateur.

Domaines d'activité et expérience professionnelles : depuis 1997, Birgit Sambeth Glasner est active principalement dans le cadre de médiations civiles et pénales variées (notamment commerciales, contractuelles et familiales), ce au niveau national et international, en tant que médiatrice et co-médiatrice, de même que de conseil en médiation auprès des parties, en particulier dans des affaires de commerce international.

Elle est Chargée de cours de médiation et de résolution alternatives de conflits dans diverses Universités ainsi qu'auprès de plusieurs institutions nationales et internationales, et est l'auteure ou co-auteure de publications au sujet de la médiation.



Thierry Currat thierry.currat@chuv.ch

Formations : Licencié ès Lettres et médiateur FSM, a également exercé différentes activités dans le milieu des soins, en tant qu'aide-infirmier et responsable de projets dans l'humanitaire.

Domaines d'activité et expérience professionnelles : entre 2006 et 2016, il travaille dans le Service de soins palliatifs du CHUV, où il mène une activité de chercheur en méthodologie qualitative, d'enseignement, de gestion de projet, de répondant

en communication, de conseiller stratégique et de responsable administratif.

Entre 2008 et 2009, il est chargé de l'étude de faisabilité du projet interinstitutionnel C4, ce « Centre Coordonné de Compétences Cliniques », lieu de formation, verra le jour à l'horizon 2020 sur le Campus Santé vaudois.

Dès 2011, il se forme à la médiation et gestion de conflits au Groupement Pro Médiation. Il travaille comme médiateur à l'Espace Patients&Proches du CHUV depuis 2012. Outre l'activité de gestion de conflits, les médiateurs/trices hospitaliers/ères recueillent et analysent les témoignages à des fins d'amélioration des pratiques, d'enseignement (CHUV, UNIL, HESAV) et de recherche.

Thierry Currat exerce également une activité indépendante de médiateur et d'enseignant (UNIFR) et se forme en Thérapie Sociale depuis 2015, auprès de l'Institut Charles Rojzman.



Alexandre Balmer mediation@balmer-conseils.ch

Formations : Titulaire d'un MD en Médiation (IUKB / Université Les Heures, Barcelone), d'un BA en travail social (HETS-Genève), d'un CAS en « Parole de l'enfant en justice » (UNIGE – IDE, Sion), d'un Diplôme de thérapeute de famille et de la communication (Reynaldo Perrone, Martine Nannini, IFATC, St Etienne), d'un Diplôme de manager systémique (Institut TRANSFORMATION, Paris & J-A MALAREWITCH, IFS Fribourg), Alexandre Balmer a initié son parcours par 2 ans de philosophie et de sémiologie de la communication à l'UNIGE. Il bénéficie d'une équivalence HES de formateur d'adultes.

Il a bénéficié de formation continue en médiation avec Thomas Fiutak, Loraine Filion, Elisabeth Volckrick, Justin Lévesque, Théo Cherbuliez et Martine Nannini.

Domaines d'activité et expériences professionnelles : médiateur familial et en protection de l'enfance FSM & ASMF, inscrit au Tableau des Médiateurs Civils et Pénaux du Canton de Genève, Directeur de l'Antenne de Médiation et de Prévention avec des Mineurs à Genève (AMPM-Astural) qu'il a créé en 2010. Co-créateur et formateur de la Formation Avancée à la Médiation du GPM. Professeur chargé d'enseignement à la HETS-Genève, ancien responsable des programmes Médiation de la HES-SO, et ancien co-responsable des DAS d'intervention psycho-sociale systémique et de superviseurs. Superviseur d'équipes de médiateurs (BMPM-Fribourg, médiateurs accrédités auprès des Tribunaux civils de Haute-Savoie, ...), intervenant ponctuel dans des formations en gestion de conflits et médiation (UNIFr, UQAM-Montréal, ESEDE-Genève, EESP-Lausanne, ...). Pratique de supervision d'équipes dans les domaines socio-judiciaires, psycho-social, éducatifs, scolaires et médical touchant essentiellement aux enfants et adolescents. Ancien directeur d'internats socio-éducatifs pour mineurs ainsi que d'une entreprise sociale (La Bisaiguë) et expert durant 5 ans pour la DDC sur le projet de réforme du droit pénal des mineurs en Ukraine. Il est membre du Conseil d'Administration de l'Association Internationale Francophone des Intervenants auprès des familles séparées (AIFI) réunissant juges, avocats, médiateurs, travailleurs sociaux, psychologues et notaires, et membre du Comité de la Fédération Genevoise des Médiateurs.



Marie-Noelle Schurmans marie-noelle.schurmans@unige.ch

Formations : Doctorat de la Faculté des Sciences économiques et sociales - FSES (actuellement : Faculté des sciences de la société - FSdS) de l'Université de Genève; Diplôme d'études avancées (DEA) de l'Institut universitaire des études du développement - IUED (actuellement: Hautes études internationales et du développement - HEID), Genève.

Domaines d'activité et expériences professionnelles : M.-N. Schurmans est professeure honoraire de l'Université de Genève.

Elle a réalisé l'essentiel de sa carrière à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (Secteur « Développement des systèmes de formation », puis Secteur « Formation des adultes »), en ayant été successivement assistante (sociologie et approches interculturelles), chargée d'enseignement, professeure associée et professeure ordinaire. Elle a également été assistante en psychologie sociale (FSES, Genève), maître-assistante (Faculté des Sciences sociales et pédagogique, Université de Lausanne) et chargée de recherche (Faculté de médecine, médecine légale, Université de Genève). Ses spécialisations sont : sociologie de la connaissance, sociologies de l'action, transaction sociale et régulation des conflits ; épistémologie et méthodologies de recherche.

M.-N. Schurmans assume la co-présidence du Groupement Pro Médiation (GPM) ainsi que la présidence du comité pédagogique du GPM.

MODALITES PRATIQUES

CHARGE DE TRAVAIL

Type d'activité	Leçons à 45'	En heures	En % du temps total
Présence aux cours	162	122	40
Travail individuel		183	60
Totaux	162	305	100

CALENDRIER ET HORAIRES DES COURS

Module 1 :	26 au 28 septembre 2019
Module 2:	31 octobre au 2 novembre 2019 5 au 7 décembre 2019
Module 3 :	23 au 25 janvier 2020 27 au 29 février 2020
Module 4 :	26 au 28 mars 2020

HORAIRES

Les horaires sont accordés sur les arrivées et départs des trains de la gare d'Yverdon-les-Bains, soit :

09h15 – 12h30 et 13h30 – 17h30

Travail individuel (environ 180 h):

- Evaluation écrite de chaque module
- Lecture et préparation avant chaque module
- Suivi personnel (LAR)
- Recherches et travail final de CAS

RECONNAISSANCE ET CREDITS ECTS

Les participants validant le CAS obtiennent 12 crédits ECTS et reçoivent leur « Certificat of Advanced Studies en Médiation en entreprise » lors de la cérémonie de remise des diplômes du Centre Formation continue de la HEIG-VD qui suit la date de validation du CAS.

Les activités personnelles en dehors des heures de cours doivent être répertoriées dans le LAR¹. Les participants ayant validé le CAS Médiation en entreprise

Les participants peuvent en outre obtenir le certificat de médiateur décerné par le Groupement Pro Médiation au moyen d'environ 80 heures supplémentaires de formation et de 24h de stage sur le terrain.

MODALITES D'INTERACTION

Les participants auront à disposition la plateforme Cyberlearn, pour interagir entre eux et avec les intervenants. Tous les documents seront mis à disposition sur Cyberlearn. Il ne sera en principe (sauf exception) pas distribué de supports de cours sur papier.

ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE

Ce CAS est soumis aux règlements et aux conditions générales du Centre Formation continue de la HEIG-VD.

PRIX

CHF 8 000.-

¹ Le LAR (Learning Activities Report) est un suivi sur feuille tableur de la charge de travail effective. Il permet de suivre toutes les activités et les validations liées à la formation en question, soit la préparation des cours, la présence, les activités entre pairs, les lectures et présences aux manifestations d'information, l'apprentissage à distance, la rédaction de travaux écrits et d'exposés, le travail de terrain, etc.

CONTACT

Responsables de formation :

Responsable du CAS :

François Gonin
francois.gonin@heig-vd.ch

Tél. : 024 557 75 37

Secrétariat

Laurence Allemann
laurence.allemann@heig-vd.ch

Tél. : 024 557 73 66

HEIG-VD
Centre St-Roch
Av. des Sports 20
Case postale 521
1401 Yverdon-les-Bains

Responsables pédagogiques :

Agnès Strack Perdrix
agnes.strack.perdrix@gmail.com

Cinthia Lévy
cinthia.levy@unil.ch

Renseignements

Agnès Strack Perdrix
agnes.strack.perdrix@gmail.com

Tél. : 078 763 36 74

Groupement Pro Mediation
Rue des Grenadiers 8
1205 Genève
www.mediations.ch